



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT
LE LUNDI 9 JUIN 2025

Séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant tenue au Pavillon de la biodiversité, le lundi 9 juin 2025 à 8h04, convoquée par monsieur le maire Jean-Claude Boyer en faisant signifier par un moyen technologique, avis de la présente séance à mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Sylvain Cazes, Johanne Di Cesare, Mario Perron et Natalia Zuluaga Puyana, au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance, le tout conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Sont présents à cette séance monsieur le maire Jean-Claude Boyer, mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Sylvain Cazes, Johanne Di Cesare et Mario Perron.

Sont absents à cette séance, madame et monsieur les conseillers André Camirand et Natalia Zuluaga Puyana.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Claude Boyer.

Madame Nancy Trottier, directrice générale et Me Geneviève Noël, greffière adjointe sont présentes.

266-06-25

SOUSSIONS – TRAVAUX DE PLANAGE ET RESURFAÇAGE –
DIVERSES RUES – 2024GE45-AOP – REJET

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à une demande de soumissions publiques pour des travaux de planage et resurfaçage de diverses rues;

CONSIDÉRANT que le nouveau plan directeur pluvial du secteur affecte l'ordonnancement logique des travaux et donc les rues à resurfacier;

CONSIDÉRANT que ces modifications au niveau des rues à resurfacier modifient grandement l'envergure et la portée du projet;

CONSIDÉRANT que la Ville ne s'est engagée à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées;

Il est PROPOSÉ par monsieur Mario Perron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De ne pas accorder le contrat et de rejeter les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres pour les travaux de planage et resurfaçage de diverses rues – 2024GE45-AOP.



No de résolution
ou annotation

PÉRIODE DE QUESTIONS

Personne n'assistant, aucune période de questions n'a eu lieu et aucune question n'a été reçue.

Jean-Claude Boyer, maire

Me Geneviève Noël, greffière
adjointe